

Carrefour d'action Laïque de Vendée  
**POUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

Objet : mise en danger de la cohésion communale.

Réf :

**Madame Jacqueline GOURAULT**  
**Ministre de la Cohésion des territoires et des**  
**Relations avec les collectivités territoriales**  
**72, rue de Varenne**  
**75700 PARIS**

Madame la Ministre,

C'est en raison du long silence d'institutions de la République dûment sollicitées, que le *Carrefour d'Action Laïque de Vendée*<sup>1</sup> a l'honneur de recourir à vous.

Depuis sa création en 2015, notre *Collectif* est interpellé au sujet de l'insuffisance, voire de l'absence de service public, laïque, de proximité, dans plusieurs communes de Vendée.<sup>2</sup> Bien que les demandes des familles y soient justifiées, les municipalités les rejettent publiquement ou préfèrent ne pas y répondre.<sup>3</sup> Ces refus des élus s'accompagnent de pressions, et divisent la population. Ils créent un climat malsain, pénalisant de jeunes enfants contraints à des transports scolaires comme à des horaires inadaptés.

Collectivement, patiemment, poliment, nous avons multiplié les démarches citoyennes.

Le 4 avril 2017, nous écrivions à Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale. Nous sollicitons conjointement un entretien avec Monsieur le Recteur, disposant alors des moyens nécessaires aux quatre ouvertures d'écoles les plus urgentes.<sup>4</sup>

Après une rencontre à la Préfecture, nous prenions contact avec le Délégué du Défenseur des Droits du département puis, en novembre 2017, avec le Défenseur des Droits à Paris qui instruit nos « dossiers ».

---

<sup>1</sup> Le *Carrefour d'Action Laïque de Vendée* rassemble des organisations syndicales (FSU, SGEN CFDT), des mouvements divers (DDEN, LDH, FCPE, PEP, Francas, Familles Laïques, association de parents PEPAM, ...), et la FOL 85 qui l'accueille et le réunit régulièrement.

<sup>2</sup> C'est le cas dans une soixantaine d'entre elles.

<sup>3</sup> Maché, La Boissière de Montaigu, Martinet, Givrand.

<sup>4</sup> Voir la lettre ci-jointe.

Le 12 mars de cette année, nous renouvelions notre demande d'entretien avec Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale et avec Monsieur le Recteur.<sup>5</sup>

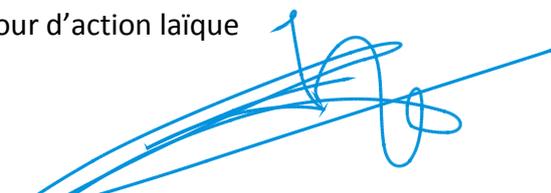
Si Monsieur le Préfet de la Vendée nous a reçus le 23 mars, ni le Recteur, ni la DASEN ne nous ont répondu ; le courrier adressé au Ministère de l'Éducation Nationale est pour le moment sans écho.

Nous savons que votre action «  *vise à faire de la lutte contre les fractures territoriales une priorité nationale, [...], à « montrer que les campagnes sont des territoires d'opportunités » pour « l'accessibilité aux services et aux soins », et qu'elle a pour fin « la cohésion sociale».*

C'est pourquoi nous vous saurions gré d'user de votre pouvoir afin que soit brisé ce silence peu policé, et enfin établi un contact académique. Nous demandons légitimement qu'à la rentrée 2019 l'école publique et laïque de la République – lieu d'apprentissage de la vie commune – ait enfin "droit de cité" dans les quatre communes mentionnées.

Nous vous remercions à l'avance, et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le Carrefour d'action laïque



Jean-Pierre MAJZER, Dominique MONNERY.

PJ : Lettre 2018 03 12 à Monsieur le Recteur

Lettre 2018 03 12 à Madame la Directrice Académique

Lettre 2017 04 04 à Monsieur le Recteur

Lettre 2017 04 04 à Madame la Directrice Académique

---

<sup>5</sup> Voir la lettre ci-jointe.